

3 questions à la Coordination lycéenne

1 - Quelles étaient les revendications essentielles du mouvement des lycéens ?

Nos principales revendications étaient :

- ◆ Abrogation de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École.
- ◆ Rétablissement de tous les postes de professeurs perdus depuis dix ans (parce qu'ils partent à la retraite ou parce que des classes disparaissent) soit : 90 000 postes sur dix ans et 7 000 dès cette année.
- ◆ Augmentation des personnels dans les établissements (IATOSS, infirmières, médecins, surveillants, personnels éducatifs...).
- ◆ Arrêt des collaborations entre les institutions scolaire et policière.
- ◆ Arrêt des politiques visant à vider les programmes de leurs contenus ; droit à critiquer ceux-ci (par exemple débat sur la loi, dont nous demandons l'abrogation, qui demande aux profs d'enseigner " les bienfaits de la colonisation ").
- ◆ Réelle prise en compte des lycées en difficultés qui ne doivent plus être laissés sur le bord de la route.
- ◆ Maintien, voire augmentation, des moyens financiers (par exemple manuels gratuits dans toutes les régions).
- ◆ Et surtout NE PLUS PARLER D'ÉCOLE EN TERME DE RENTABILITÉ (l'école n'est pas une marchandise)...

D'autres revendications ont également été portées par le mouvement : transports scolaires gratuits, allocation d'autonomie de 700 euros mensuels pour les jeunes, gratuité des entrées dans les musées et les centres culturels sur le principe de la culture pour tous...

2 - Quelles ont été les formes d'organisations et comment a fonctionné le mouvement ?

Le mouvement était organisé sur la base d'Assemblées Générales qui éalisaient des lycéen(ne)s pour exécuter les décisions votées. Tout lycéen(ne) pouvait soumettre aux votes une date de manifestation, une action, une revendication ou une motion... Les AG se sont tenues dans les établissements, les quartiers, les villes, au niveau départemental et au niveau national. Ces différentes structures ont été nommées CAL (Comité d'action lycéen) au niveau des établissements et Coordination au niveau plus élevé.

Le mouvement a évolué en quatre mois d'existence. Fin janvier, des AG se sont tenues dans certains lycées. Elles ont été convoquées au début par des lycéen(ne)s (organisés ou pas dans

des syndicats, dans des organisations de jeunesse et/ou dans les CAL) qui ont pris conscience du vrai caractère du projet de loi sur l'orientation de l'école. Des manifestations hebdomadaires suivies d'AG ont alors été votées. Dans les AG, se discutaient : les revendications lycéennes, l'orientation de la lutte, du travail sur la loi (c'est à dire de la compréhension et de l'explication de celle-ci), de la préparation des manifs à venir et des tracts, du bilan de la semaine précédente... Jusqu'au début mars, le nombre de lycéens en lutte n'a cessé de grossir (150 000 manifestants au début mars). Mais le projet de loi a cependant été adopté au Parlement.

Dès lors, le nombre de lycéen(ne)s présents dans les manifs a diminué. Le ministère a continué à refuser de nous entendre. Les AG ont alors voté des piquets de grève et pour certaines, des occupations nocturnes. Face au mépris de Monsieur Fillon et au silence de tous (y compris des professeurs dans leur majorité), les AG ont par la suite voté des actions " coup de poing " vers le début avril. Plusieurs de celles-ci ont été très durement réprimées.

Les principaux problèmes que nous avons rencontrés :

- ✗ syndicats lycéens qui voulaient négocier des miettes ;
- ✗ enseignants qui ne nous ont pas rejoints ;
- ✗ syndicats de professeurs et de salariés qui ne nous ont pas beaucoup aidés dans leur grande majorité ;
- ✗ difficultés d'un développement de la lutte au niveau national (problèmes liés aux transports par ex.) ;
- ✗ problème d'un petit groupe qui finit par décider et diriger car il n'y a pas assez d'AG ;
- ✗ problèmes d'argent...

3 - Où en est la répression ?

La répression a toujours été démesurée. Dans certains lycées, une patrouille de policiers tournait en permanence. Pendant les manifestations il y a toujours eu au moins trois flics pour un manifestant, des chars anti-émeutes, etc. La Coordination lycéenne a créé un Comité de soutien qui regroupe lycéens, syndicats, parents d'élèves, professeurs... ; un appel et une pétition ont été lancés en soutien à la quarantaine de lycéen(ne)s (mineurs pour la majorité) actuellement poursuivis par la justice. Une dizaine d'entre eux passent en procès fin mai/début juin. Les charges qui pèsent sur eux sont en général toujours les mêmes : " outrage et rébellion ", " dégradation de bien public ", " intrusion dans un établissement ", " violence volontaire sur Agent de la Force Publique ", etc. Un soutien financier est nécessaire pour faire face à ces différents procès.

Mauvaise nouvelle pour les peuples

Pascal Lamy a été choisi comme prochain Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Membre du Parti socialiste français, célèbre pour avoir déclaré que " le libre-échange est une bonne chose, même quand il provoque des licenciements, pourvu que cela se fasse selon certaines règles ", Pascal Lamy s'est surtout fait connaître à l'échelon international en exerçant les fonctions de commissaire européen au Commerce. La nomination, au détriment de trois candidats des pays du Sud, de cet homme particulièrement arrogant et méprisant, entièrement acquis aux seuls dogmes libéraux, fait suite à celle de Paul Wolfowitz (ex numéro 2 du Pentagone) à la tête de la Banque mondiale. Autant dire que ces institutions internationales sont en ordre de marche pour donner quelques tours de vis supplémentaires à l'encontre des intérêts des peuples pour le seul bénéfice de la finance mondiale et des multinationales.

Licenciés et délocalisés

Neuf ouvrières licenciées par une PME alsacienne qui se voient proposer une offre de reclassement en Roumanie pour 110 euros brut par mois ; une quarantaine de salariés d'une société d'Ille-et-Vilaine qui se voient proposer comme alternative au licenciement un travail à l'île Maurice pour 117 euros par mois ; Lycos qui envisage de supprimer 75 postes en France et propose des reclassements dans sa filiale en Arménie ... décidément, les patrons repoussent chaque jour plus loin les limites (géographiques) de leur arrogance et de leur mépris.

Patron sans modération

Daniel Bernard, P-DG du groupe Carrefour, remercié début 2005 pour mauvaise gestion, est parti avec 38,8 millions d'euros d'indemnités... soit l'équivalent de 2 514 années au SMIC. Durant les deux années qui ont précédé son départ, ce dernier a justifié son refus de toute augmentation des personnels par une indispensable " modération salariale ". Dès la révélation du montant des indemnités de départ de leur ex patron, les salariés de Carrefour ont lancé une grève - historique dans le milieu de la grande distribution alimentaire - pour la revalorisation de leurs rémunérations.

Les Marches de la colère

Du 17 avril au 2 mai nous avons résisté, lutté, marché, contre la précarisation de nos vies, pour le respect de nos droits et pour en conquérir de nouveaux. A l'appel des associations de chômeurs, du droit au logement et des sans logis, des collectifs des sans-papiers et des réfugiés, des No Vox, des intermittents et des précaires, de la Confédération paysanne et de Solidaires, nous avons repris les chemins du Nord au Sud afin de semer (sans OGM) les graines de la révolte sociale de tous les laissés pour compte du libéralisme.

La Marche du Nord-Pas-de-Calais, a permis des actions convergentes sur les questions des fermetures d'usines, des délocalisations (Métaleurope, Glencore), des services publics (soutien aux infirmières de l'hôpital de Berck), du chômage (13 % dans la région), des sans-papiers et des réfugiés, pourchassés depuis la fermeture de Sangatte, des OGM...

La Marche du Sud Ouest a mis à contribution les Mairies, a eu un écho dans les médias locaux, et reçu le soutien des militant(e)s associatifs, syndicaux à chaque étape. Quant à la Marche de Montluçon, l'étape du village des Régents ne fût pas arrosée que de pluie.

Dans la région de la Somme, la Marche de Roisel à Amiens, les échanges avec les maires ou la sous-préfète ont été tendus compte tenu de leur mépris pour les revendications des marcheurs. En revanche, les habitants leur ont réservé un accueil chaleureux. Des CV de chômeurs ont été déposés à l'usine "Tissage de Picardie", propriété de Guillaume Sarkozy, numéro 2 du MEDEF. La participation à une initiative du Forum Social Local à Amiens a été l'occasion d'exprimer les convergences nécessaires des mouvements sociaux.

En Ile-de-France, le 17 avril une initia-

tive conjointe du collectif Souriez êtes filmez et de la Confédération paysanne s'est déroulée le long du canal de l'Ourcq. Cette journée s'inscrivait dans une action internationale des sans terre, pour une autre politique agricole commune, la souveraineté alimentaire, et contre les OGM, Elle avait aussi pour objectif de dénoncer la logique répressive et policière des pouvoirs publics.

Les actions sur le droit au logement se sont déroulées dans un contexte que nous n'avions pas prévu. En effet, les morts de l'hôtel rue Provence, a mis une fois de plus en lumière l'exploitation éhontée des marchands de sommeil qu'engendrent les politiques anti immigrée du gouvernement.

Le 1er mai, à l'appel du collectif des intermittents et des précaires, dans le cadre de l'Euromayday, un concert a rassemblé un millier de personnes.

Le 2 mai, après une assemblée générale et un pique-nique sur une péniche prêtée sympathiquement par l'association propriétaire, nous avons pris pour cible les locaux de la Bourse, rue Cambon, pour une action et dénoncer la spéculation financière qui nous jette dans la misère. Pas moins de six cars de CRS sont venus à la rescousse du capital boursier pour nous déloger.

Ce court panorama ne rend pas compte de la richesse des échanges et débats que nous avons partagés. Mais une chose est sûre, nos chemins n'ont pas fini de se croiser.

Dès cet été, à la mi-juillet, du côté d'Avignon, nous nous sommes donnés rendez-vous pour des journées de débats et pour préparer 2006.

L'avenir appartient à ceux et celles qui se lèvent haut.

Pour nous contacter Consultez notre site : www.solidaires.org

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

Coordination Solidaires métallurgie 05 56 55 86 14

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNMSAC (mécaniciens au sol de l'aviation civile) : 01 48 53 62 50

SNUCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

Solidaires-Douanes : 01 55 25 28 85

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

STCPOA (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06.08.60.01.18

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Épargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 63 12 70 24

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Justice : 06 11 87 87 25

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche : 06 82 04 74 38

SUD Rural (ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 01 40 61 44 01

SUD Travail (ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (industrie) : 02 48 24 01 79

SUPPer (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions solidaires
Journal édité par
l'Union syndicale
Solidaires
Rédaction : 93 bis rue
de Montreuil - 75011 Paris
Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org
Directrice de publication :
Annick Coupé
Commission paritaire
et ISSN :
1104S05397
Dépôt légal : à parution
Imprimerie : Rotographie
à Montreuil-sous-Bois (93)